

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

CAP MÉTIERS DE LA COIFFURE

GRETA des Yvelines (78)

Campus départemental Paul Cézanne - 7 rue Paul Gauguin - 78200 MANTES-LA-JOLIE

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de se professionnaliser dans le secteur de la coiffure afin d'occuper un poste dans un salon ou à son compte.

Le titulaire du certificat d'aptitude professionnelle Métiers de la Coiffure est un professionnel qualifié dans :

- les techniques de base d'hygiène et de soins capillaires, de coupe, de mise en forme, de coloration, de coiffage sur une clientèle féminine et masculine.
- l'accueil de la clientèle. le conseil et la vente de service et de produits.

La formation vise à amener l'apprenant à :

- Élaborer un diagnostic. Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire
- Réaliser des techniques de base (coupe, couleur, mise en forme et coiffage).
- Maîtriser la relation clientèle et participer à l'activité de l'entreprise.
- Accueillir de la clientèle en gestion de la prise de rendez-vous.
- Conseiller et vendre des services, du matériel et des produits capillaires.
- Contribuer à l'activité de l'entreprise.

La formation a pour objectif de préparer aux épreuves professionnelles du CAP Métiers de la Coiffure inscrite RNCP39266 et délivrée par le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse.

CONTENU

Le CAP coiffure en alternance se déroule en 2 ans avec un volume en centre de 400 heures par an.

Le programme du CAP coiffure N° de fiche: RNCP39266 repose sur des enseignements professionnels et des enseignements généraux.

Enseignements professionnels:

EP1- Réaliser des prestations de coiffure Élaborer un diagnostic Mettre en œuvre une technique d'hygiène et de soin capillaire Réaliser des techniques de base de coiffure :

- Coupe (femme, homme)
- Couleur (coloration et effet de couleur)
- Forme (mise en forme temporaire, mise en forme durable par enroulage, coiffage) exécuter sans concevoir

EP2- Établir une relation avec la clientèle et participer à l'activité de l'entreprise

- Accueillir la clientèle et gérer la prise de rendez-vous Conseiller et vendre des services, des matériels et des produits capillaires
- Contribuer à l'activité de l'entreprise

Enseignements généraux:

- Français, Histoire géographie, EMC
- Mathématiques/Physique chimie
- Education physique et sportive
- Langue vivante (anglais)
- PSE

PUBLICS

- Jeune adulte en insertion
- Salarié en Contrat d'Apprentissage

DURÉE

De 800 h

DATES

Date de début : 07 septembre 2026

Date de fin : 30 juin 2028

Le délai d'accès à nos formations en apprentissage est compris entre 1 et 6 mois avant le début de la session, selon le calendrier de la formation.

PRÉ-REQUIS

Sans diplôme

- 15-29 ans
- Avoir le niveau 3ème
- Maîtrise du français (oral et écrit B1)
- Présentation soignée, hygiène irréprochable, posture professionnelle adaptée à l'environnement

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 3 (CAP, BEP)

VALIDATION

- Diplôme / unité de diplôme
CAP Métiers de la coiffure

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Contrôle en Cours de Formation (CCF)

le candidat en formation est évalué lorsqu'il est réputé avoir atteint le niveau requis.

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Poursuite d'étude possible vers:

- Un Brevet Professionnel
- CS Coupe Couleur Coiffure
- BAC Professionnel

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Plateaux techniques performants et innovants très bien équipés et totalement neufs.

Approche posturale immersive, travail sur la gestuelle, la relation clientèle et les techniques à maîtriser

Suivi individualisée de chaque apprenant.

Encadrement des stagiaires : entretiens, visites salons, bilan individuel personnalisé

COÛT

OPCO EP (reste à charge 0€)

FINANCEMENT

- Entreprise et OPCO

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Services commerces proximité

CONTACT

CFP RÉFÉRENTE :

Almira SAHINOVIĆ

06 18 75 09 87

almira.sahinovic@ac-versailles.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Agnès Bikoro

contact@greta-yvelines.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel/ pédagogique) dans le cadre de sa formation. Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de reconnaissance de la qualité de Travail handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH) du département de résidence.

